



Info-parents Mai 2021

École Le Bois-Vivant

MOT de la DIRECTION

Bonjour joli mois de mai

Avec tes couleurs d'arc-en-ciel

Tu nous fais espérer

Des jours remplis de promesses au pluriel

Alors, pour des journées colorées

On continue à travailler

Il ne faut pas lâcher



MAI

2021

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4 Congé p. m. secondaire	5	6	7 Congé maternelle 4-5 ans	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18 Arrêt pédago- gique a. m. secondaire Congé p. m. secondaire	19	20	21 Congé mater- nelle 4-5 ans Visite école- Antoine- Bernard sec 2	22	23
24 Congé férié pour tous	25	26	27 Activité PORTE TON PYJAMA pour Opération enfant soleil 	28 Journée péda- gogique primaire et maternelle 4-5 ans	29	30
31	1	2	3	4	5	6

- Pour la journée du 27 mai, les élèves peuvent apporter une contribution de 2 \$ pour la collecte de fonds au profit d'**OPÉRATION ENFANT SOLEIL**
- Des activités de transition en lien avec l'anxiété ont lieu présentement dans les classes de maternelle à secondaire 2 avec la psychoéducatrice Laurie-Maude Barriault. Le thème est abordé avec un vocabulaire ciblé pour le niveau scolaire des enfants.

TRANSITION PRIMAIRE SECONDAIRE

Des activités afin de faciliter la transition l'an prochain au secondaire ont eu lieu pour les élèves de 6^e année. En voici quelques-unes :

- Visite de l'orthopédagogue, Josette Martin, et de l'éducatrice spécialisée, Donna St-Onge, dans les classes de 6^e année.
- Activité de familiarisation avec l'utilisation des cadenas.
- Le 20 avril en après-midi ont eu lieu la visite des locaux du secondaire et la présentation des enseignants du secondaire.
- En mai, il y aura une visite d'élèves du secondaire pour répondre aux questions des élèves de 6^e année.
- Visite de la directrice adjointe de l'école Antoine-Bernard, M^{me} Mélissa Lévesque (foire aux questions et présentation vidéo).
- Visite à l'école Antoine-Bernard le vendredi 21 mai en p. m. pour les élèves de sec 2 (visite des lieux et la présentation de l'équipe d'enseignants).
- Visite d'un ancien de l'école Le Bois-Vivant en juin (foire aux questions).



PETIT RAPPEL POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE



- Deux élèves par banquette, soit un maximum de 48 élèves dans un véhicule régulier.
- L'élève bénéficie du service du transport scolaire à son **adresse principale**.
- Dans le cas d'une garde partagée, l'élève est accommodé par le service du transport à sa deuxième adresse. Dans ce cas seulement, les deux adresses sont desservies en tout temps.

DANS LE CAS DU GARDIENNAGE RÉGULIER :

- **SI CELA NE NÉCESSITE PAS DE CHANGEMENT DE VÉHICULE SCOLAIRE**, l'élève peut être accommodé par le service du transport à cette adresse régulière de gardiennage.
- **SI CELA NÉCESSITE UN CHANGEMENT DE VÉHICULE SCOLAIRE**, il doit obligatoirement s'agir d'un service à **TEMPS PLEIN**, 5 jours par semaine, pour l'année. Cette adresse est alors considérée comme la nouvelle adresse et retire le droit au transport à l'adresse principale. **CETTE ADRESSE DEVIENT LA SEULE DESSERVIE.**
- Tout autre accommodement nécessitant un **CHANGEMENT DE VÉHICULE SCOLAIRE N'EST PAS POSSIBLE**. Le fonctionnement par billet pour changement d'autobus est ainsi suspendu.

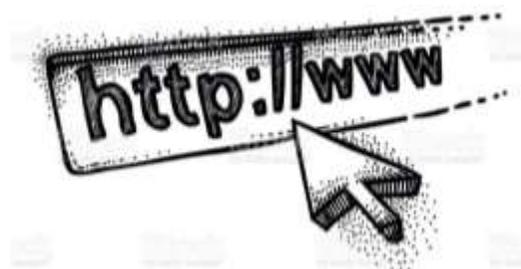


Merci de votre compréhension.

SITE INTERNET

Ce message est pour vous rappeler l'existence de notre site Internet que vous pouvez consulter en tout temps. Vous y trouverez des informations concernant le calendrier scolaire, les procès-verbaux du conseil d'établissement et beaucoup d'information concernant la vie scolaire.

<https://www.csrl.qc.ca/etablissement/ecole-le-bois-vivant/>



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Avec la venue du printemps, beaucoup d'enfants ont sorti leur bicyclette et ont choisi ce mode de locomotion pour venir à l'école. C'est très bien, exercice physique et plein air sont préconisés pour la santé.

Cependant, nous avons remarqué des comportements dangereux et des manquements au Code de la route qui sont dangereux pour eux et pour les automobilistes.

Une sensibilisation a été faite dans chaque classe, sur l'importance de respecter les consignes de la sécurité routière. Nous avons rappelé aux élèves que la route appartient autant aux voitures, bicyclettes et piétons, et que nous avons une responsabilité envers chacun à veiller à ce que tous nous puissions utiliser la route en toute sécurité.

Nous vous demandons SVP de faire un rappel à votre enfant concernant sa responsabilité sur la route en tant qu'utilisateur pour le bien-être de tous. Merci de votre habituelle collaboration.



RAPPEL CONSIGNES COVID-19



Bonjour chers parents,

Ce message est pour vous demander encore votre collaboration afin de contrer le virus de la COVID-19.

Jusqu'à maintenant, aucun cas n'a été répertorié à l'école. Depuis le début de la pandémie, des consignes claires ont été mises en place et nous tenons à les respecter scrupuleusement pour le bien-être de tous.

C'est pourquoi nous demandons votre collaboration afin que ça continue de bien aller.

Donc, aussitôt que votre enfant a un symptôme apparent à la COVID-19, nous vous suggérons fortement d'aller sur le site de la santé publique ou de téléphoner au 1 877-644-4545. Vous y trouverez un formulaire d'autoévaluation et des consignes. L'adresse du site est : <https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction>

Nous sommes conscients des inconvénients que cela peut vous causer et nous vous en sommes doublement reconnaissants. Ensemble nous ferons la différence!

Merci de votre compréhension.